

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 20/02/2026

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le

ID : 089-200042356-20260219-11_2026-DE

DEPARTEMENT DE
L'YONNE

ARRONDISSEMENT
D'AVALLON

SYNDICAT DES EAUX
DU TONNERROIS

Nombre de délégués :

- En exercice : 56
- Présents : 40
- Absents : 13
- Absents ayant donné
pouvoirs : 3
- Votants : 43

Compétence EAU :

Nombre de délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 33
- Absents : 13
- Absents ayant donné
pouvoirs : 3
- Votants : 36

**Compétence
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF :**

Nombre de délégués :

- En exercice : 20
- Présents : 14
- Absents : 4
- Absent ayant donné
pouvoir : 2
- Votants : 16

**Compétence
ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF :**

Nombre de délégués :

- En exercice : 5
- Présents : 5
- Absents : 0
- Pouvoir : 0
- Votants : 5

Le dix-neuf février deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Marland à TONNERRE, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.

Etaient présents : Ancy-le-Libre : Mme Véronique BURGEVIN Annoux : M. Richard BOQUET Argenteuil-sur-Armançon : M. Sébastien SCHIER Bernouil : M. Patrice LAUGELOT CCCVT : M. Stéphane AUFRERE Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Châtel-Gérard : M. Régis MONOT Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Claude DUBOIS Dannemoine : Mme Dominique MENTREL Dye : M. Bertrand BERLOT Epineuil : M. Yann WOJCIECHIWICZ Fleys : M. Xavier COLLON Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Fulvy : M. Robert HERBERT Gigny : M. Denis DUTARTRE Junay : M. Dominique PROT Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Louis GONON Pasilly : M. Julien GROGUENIN Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Fabien GENET Saint-Martin-sur-Armançon : M. André MLYNARCZYK Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Haut : M. Jean-Louis MARONNAT Serrigny : M. Christophe BOSTEL Stigny : M. Paul DE DEMO Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Philippe GERTNER, M. Jean-François FICHOT Tronchoy : M. Jacques TRIBUT Vezinnes : Mme Micheline BORGHI Villon : M. Anthony BELLEGANTE Viviers : M. Christian PICQ CCLTB : M. Thomas LEVOY, M. Jean-Louis MARONNAT, M. Robert HERBERT, M. Dominique PROT et M. Jean-François FICHOT.

Délégués titulaires absents excusés suppléés : Annoux : M. Jacques ROBO suppléé par M. Richard BOQUET Dannemoine : M. Eric KLOETZLEN, décédé, est suppléé par Mme Dominique MENTREL Epineuil : M. Alain BÉUF suppléé par M. Yann WOJCIECHIWICZ.

Délégués titulaires absents excusés non suppléés : Molosmes : M. Dominique BUSSY Vezannes : M. Laurent SEURAT.

Délégués titulaires absents non excusés suppléés : Bernouil : M. Gilles VAUGEOIS suppléé par M. Patrice LAUGELOT Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE suppléé par M. André MLYNARCZYK Vezinnes : M. Georges CUSSAC suppléé par Mme Micheline BORGHI CCLTB : M. François FLEURY suppléé par M. Jean-Louis MARONNAT, Mme Delphine GRIFFON suppléée par M. Robert HERBERT Mme Nadine THOMAS, décédée, suppléée par M. Dominique PROT.

Délégués titulaires absents non excusés non suppléés : Bérù : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Censy : M. Alexandre BARDET Cheney : M. Thomas GRAPIN Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Yrouerre : M Gilles GARNIER.

Pouvoirs : Aisy-sur-Armançon : M. Christian FRANCOIS, délégué titulaire, excusé, a donné pouvoir à M. Claude DUBOIS, délégué titulaire de Cry-sur-Armançon Chichée : M. Sylvain JACQUINOT, délégué titulaire, excusé, a donné pouvoir à M Jean-François FICHOT, délégué titulaire de Tonnerre Jully : M. François FLEURY, délégué titulaire, excusé, a donné pouvoir à M. Jean-Louis MARONNAT.

Secrétaire de séance : M. Anthony BELLEGANTE, délégué titulaire de Villon.

Date de convocation : 5 février 2026

Délibération n° 11-2026

Objet : EAU - Convention de servitudes pour l'installation de poste de transformation sur la Commune de Cry – Entre le SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne) et le SET :
(projet joint à la note de présentation de l'ordre du jour)

Dans le cadre de l'alimentation du réseau de distribution publique, les travaux envisagés doivent emprunter la propriété du SET et du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Savoisy sur la commune de Cry : parcelle AD20 – lieux dit Bois de Rochefort.

La présente convention aura pour objet la construction d'un poste HTA/BT

Indemnités : le SDEY n'apportera aucune compensation financière aux préjudices spéciaux.

Durée : la convention prend effet à compter de la date de signature la plus tardive des parties. Elle est conclue pour la durée de vie des ouvrages.

A cet effet Monsieur le Président proposé au comité syndical de l'autoriser à signer ladite convention qui a également été adressée au SIAEP de Savoisy.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à 36 voix pour 0 voix contre et 0 abstentions :

- ADOPTE cette convention

- AUTORISE Monsieur le Président à la signer et lui donne tous pouvoirs pour en poursuivre l'exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Rémi GAUTHERON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.